

Droit Economie Gestion, mention Droit Public, spécialité Collectivités territoriales

RNCP16485 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	128
Code(s) ROME	K1802, K1902, M1602, K1401, K1404
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Savoie Mont Blanc - Chambéry

<http://www.univ-savoie.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

Ce master est destiné à doter d'une forte compétence professionnelle l'étudiant afin qu'il devienne un cadre polyvalent pour les emplois tertiaires des services publics territoriaux. Il devra maîtriser les dossiers du développement territorial et de la gestion publique quotidienne.

Le diplômé est préparé à l'exercice des métiers compétents en gestion, en aide, en conseil ou encore en développement des collectivités locales (communes, départements, régions, structures intercommunales, association d'intérêt général, établissements publics locaux, société d'économie mixte,...).

Il monte des projets publics et réalise des dossiers de financement.

Il met en œuvre des procédures juridiques.

Il assiste les élus.

Il maîtrise des logiciels utilisés par les collectivités locales pour la passation des marchés publics et leur suivi.

Il gère des équipes administratives et anime des réunions.

Il appréhende des réalités économiques et sociales nationales ou internationales.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de ce diplôme est évalué sur ses capacités à :

Analyser et résoudre une question juridique

Maîtriser les réseaux d'acteurs et d'institutions publiques

Choisir son interlocuteur selon le problème soulevé

Gérer des institutions publiques

Maîtriser les procédures du code des marchés publics

Conseiller les élus locaux

Lire et comprendre les documents budgétaires et comptables

Participer à l'élaboration du budget

- Analyser les coûts
- Evaluer les politiques publiques
- Maîtriser les réseaux d'acteurs du développement local
- Animer un réseau territorial
- Utiliser les outils juridiques du développement
- Monter un projet de développement local de l'étude technique au financement
- Comprendre le fonctionnement des entreprises
- Accompagner les porteurs de projets
- Analyser les ressources de l'économie locale
- Appréhender une question juridique ou politique
- Proposer une réponse argumentée et synthétique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités

A - Administration publique, professions juridiques, armée et police

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

La spécialité collectivités territoriales conduit principalement aux concours de la Fonction Publique Territoriale, éventuellement, de la Fonction Publique de l'Etat (IRA) de catégorie A et B, et au delà des IRA, les concours DGFIP (Impôts et surtout Trésor Public).

Attaché territorial

Rédacteur des collectivités territoriales

Attaché d'administration

Secrétaire administratif

Juriste des collectivités territoriales

Négociateur foncier

Chargé de mission en développement territorial

Animateur de contrats territoriaux

Avocat (accessible après examen d'entrée et formation en école spécialisée)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 536 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) P3X90 — Professionnels du droit · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	39 968

Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) P3X90 — Professionnels du droit

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Enseignants et professionnels

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Deux jurys VAE sont organisés chaque année pour les candidats (décembre et juin)

Enseignants chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16485/>